

## « Prévenir le suicide : Tendre la main pour sauver des vies » L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie souligne la Journée mondiale de prévention du suicide

OTTAWA (le 10 septembre 2015) Aujourd'hui, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) souligne la Journée mondiale de prévention du suicide. Le thème de cette année, « Prévenir le suicide : Tendre la main pour sauver des vies », fut annoncé par l'Association internationale pour la prévention du suicide (AIPS).

Selon une récente étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), intitulée *Prévention du suicide : L'état d'urgence mondiale*, à l'échelle mondiale, plus de 800 000 personnes par an meurent en se suicidant. Selon l'OMS, « On note dans l'étude que cette estimation est conservatrice, le chiffre réel étant probablement plus élevé, en raison du tabou qui entoure le suicide, du manque de fiabilité des méthodes d'inventaire des décès, ainsi que des sanctions religieuses et juridiques contre le suicide dans certains pays. »

« Il s'agit d'une crise très réelle à l'échelle de la planète et au Canada, explique Natasha Caverley, présidente de l'ACCP. Chaque jour, environ 11 personnes meurent en se suicidant au pays. Le phénomène du suicide nous concerne tous, y compris les conseillers et les psychothérapeutes, les intervenants en situation de crise, les employeurs et les simples citoyens. Nous espérons pouvoir faire en sorte que le nombre des décès diminue grâce à la mise en œuvre de stratégies de prévention, notamment : la réduction de la stigmatisation, la sensibilisation, la promotion de la discussion ouverte au sujet de la santé mentale et la démonstration que de nombreux services et ressources utiles sont offerts aux personnes qui ont besoin d'aide. »

Aujourd'hui, les Canadiennes et les Canadiens sont invités à se joindre aux autres personnes dans le monde qui travaillent ensemble à trouver des moyens communs de prévenir le suicide. « L'ACCP demande aux Canadiennes et aux Canadiens de s'enquérir auprès d'un proche dont ils s'inquiètent en raison de sa situation difficile, d'ajouter madame Caverley. Offrez-lui une oreille attentive, du soutien et proposez-lui des solutions pour obtenir de l'aide professionnelle. »

Les conseillers et psychothérapeutes qualifiés sont partie intégrante du continuum de soins de santé de première ligne, et leurs contributions sont vitales pour la santé mentale et le bien-être de tous les Canadiens. Bon nombre de nos Conseillers canadiens certifiés ont acquis une formation et une expérience spécifiques leur permettant de venir en aide aux personnes en contact avec quelqu'un qui est suicidaire ou qui a tenté de se suicider ou aux personnes qui doivent se remettre de la perte d'un proche qui s'est enlevé la vie.

L'ACCP encourage fortement toute personne ayant des idées suicidaires ou qui côtoie une personne suicidaire à demander de l'aide sans délai. Parlez-en à un ami de confiance, composez le 911 ou communiquez avec un centre de crise ou rendez-vous dans un établissement de soins de santé de votre localité. Pour obtenir de l'assistance en ligne, rendez-vous au <http://www.suicideprevention.ca> et cliquez sur l'onglet *warning signs* (signes précurseurs) pour en savoir plus. Si vous songez au suicide, cliquez sur l'onglet *in crisis now* (en situation de crise).

Pour obtenir de l'aide thérapeutique, rendez-vous au [www.ccpa-accp.ca](http://www.ccpa-accp.ca), où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.



*L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens. Pour en savoir plus au sujet de la profession de counseling et de psychothérapie, veuillez visiter le [www.ccpa-accp.ca](http://www.ccpa-accp.ca) ou le [www.talkingcanhelp.ca/fr/](http://www.talkingcanhelp.ca/fr/).*

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :** Emily Reid; bureau : (613) 233-8906, [emily@impactcanada.com](mailto:emily@impactcanada.com)